



## PROVINCE DE QUÉBEC

### MUNICIPALITÉ DU CANTON DE SAINT-CAMILLE

## AVIS PUBLIC

### CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL MUNICIPAL

Avis public est par la présente donné par la soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité du canton de Saint-Camille que :

Conformément à l'article 148.0.1 du Code municipal du Québec, le calendrier des séances ordinaires 2021 du conseil municipal a été adopté à la séance ordinaire du 7 décembre 2020.

Les séances auront lieu au bureau municipal situé au 85, rue Desrivières, à Saint-Camille, à **19 h 30**, si la situation le permet. Les dates déterminées sont les suivantes :

18 janvier	5 juillet
8 février	16 août
1 <sup>er</sup> mars	13 septembre
*Mardi 6 avril	4 octobre
3 mai	15 novembre
7 juin	6 décembre

DONNÉ À Saint-Camille, ce 17<sup>e</sup> jour de décembre de l'an 2020.

---

Julie Vaillancourt  
Directrice générale et secrétaire-trésorière

### CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, résidant à Wotton, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant deux copies, aux endroits désignés par le conseil entre 8 h et 17 h, le 17<sup>e</sup> jour du mois de décembre de l'an 2020.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 17<sup>e</sup> jour de décembre 2020.

---

Julie Vaillancourt  
Directrice générale et secrétaire-trésorière